

NIORT

Direction des Vies Participatives
Auteur : Marine Bouvier

Conseil de quartier de
Saint Liguairé 13/01/2011

PRESENTS :

Co-présidents : Jean-Pierre GAILLARD, Michel NICOLLE.

Elus municipaux : Jean-Louis SIMON, Christophe POIRIER, Chantal BARRE, Jacques TAPIN, Jean Claude SUREAU.

Membres : Josseline MUSCAT, Daniel THIBAUT, Jean-Michel FOUILLET, Jocelyne BRANDEAU, Alain MARCHADIER, Claudie HAY, Philippe BEULE, Claudie ROUSSE, Serge BOURREAU, Pascale VERDEJO, François VANEL, Françoise BOYER, Jean-Michel GUSTIN, Jean-Philippe CHEVALIER.

Service Vie Participative : Gérard LABORDERIE, Marine BOUVIER.

Excusés : Michèle LABIDOIRE, Pascal DUFORESTEL.

Absents : Sylvie GUILBAUD, Pierre ECALLE, Laurent LAMBERT, Ludovic LEGIER, Yannick METAIS, Philippe AUTRET, Bérangère GASSE, Cyril PETREAU, Patrick FAZILLEAU, Thierry MOREL, Patrick VEILLON, Jérôme BALOGE.

Public : 10 personnes.

Ordre du jour :

- Approbation du relevé de conclusions du CQ du 5 octobre 2010,
- Point sur les dossiers en cours et bilan des commissions,
- Les priorités 2011,
- Questions et informations diverses d'actualité.

I / APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DU 5 octobre 2010.

Le relevé de conclusion est approuvé à l'unanimité.

II / POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS ET BILAN DES COMMISSIONS

II-1 Marché de proximité de Saint Liguairé.

Rappel :

Le marché avait fait l'objet d'une demande officielle, il fut accepté : autorisation d'installation des commerçants (un primeur et un boucher) le jeudi entre 16h00 et 19h30. Parallèlement une fleuriste avait obtenu l'autorisation de s'implanter le mardi après-midi.

Questions :

Quand souhaite-t-on avoir le marché ? Y a-t-il un risque de concurrence avec le marché de centre-ville sachant qu'une liaison de bus avait été demandée entre Saint-Liguaire et les halles du centre-ville ?

Suppression de la ligne 20 depuis le 11 janvier : Coulon / les Halles : il serait plus avantageux d'avoir un marché de proximité.

NB : les nouveaux aménagements de transport seront connus à partir de juillet 2011.

Avantages d'un marché : le marché est créateur de lien social, fédérateur, il met de la vie dans le quartier : **il y a de la fréquentation** (boulangers et commerçants satisfaits : attention à le pérenniser)

Intervention des élus municipaux (C. POIRIER et J-C SURREAU) :

Idée très intéressante, le commerce de proximité est favorable pour les personnes âgées, pour le dynamisme du bourg, le développement durable et la convivialité (lien social).

Peut-on diversifier cette offre sur un temps court ? Un poissonnier ?

Le marché se tiendra donc les jeudis après-midi entre 16h30 et 19h.

Points à vérifier et à améliorer :

- les branchements électriques (réfléchir avec la potentielle rénovation de la salle des fêtes) et un point d'eau,
- le stationnement (marché se tient sur la place devant la boulangerie et le parking disponible est derrière : quel accès est possible ?) : l'aménagement du marché est à prendre en compte dans l'aménagement du centre-bourg,
- communication et visibilité sur le marché (tracts, affiches, signalétique, distribution en boîtes aux lettres, éclairage) et sensibilisation pour que la place soit libérée le jeudi après-midi.

Suggestions :

- une animation pour promouvoir le marché : un événement de lancement,
- un point de retrait d'argent : cela n'est pas de la compétence des collectivités présentes (municipalité et CAN) : **banques privées.**

II-2 Fonctionnement de l'agence postale communale

Constat :

L'agence a été fermée 4 mois durant l'été et 3 semaines au moment des fêtes de fin d'année.

Les demandes ont été entendues et prises en compte : un **deuxième agent sera formé.**

Rappel :

C'est un service particulier, unique dans toute la ville de Niort.

Il représente 80% de l'activité de l'agent.

La personne est un agent de la mairie, formé par la ville en lien avec la Poste (aspect théorique). Poste pénible et peu gratifiant = difficulté à trouver des candidats.

Insistance sur le fait que c'est un **service public, il doit être opérationnel.**

Pourquoi ne pas mieux valoriser ce poste ? La réponse des élus : question de financement.

Suggestion d'une prise d'information sur ce qui existe à l'échelle de la CAN afin de pouvoir, éventuellement, mutualiser les agents, voir avec le centre de gestion.

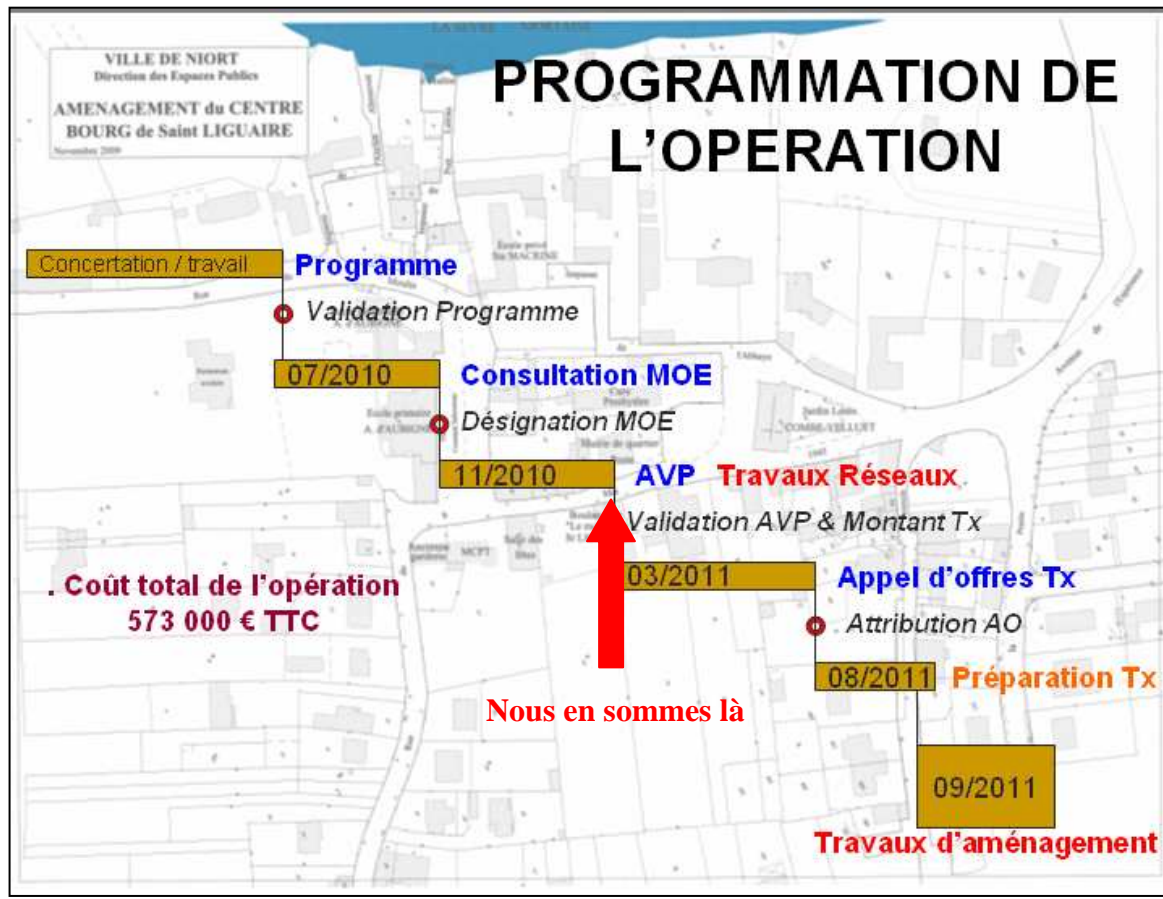
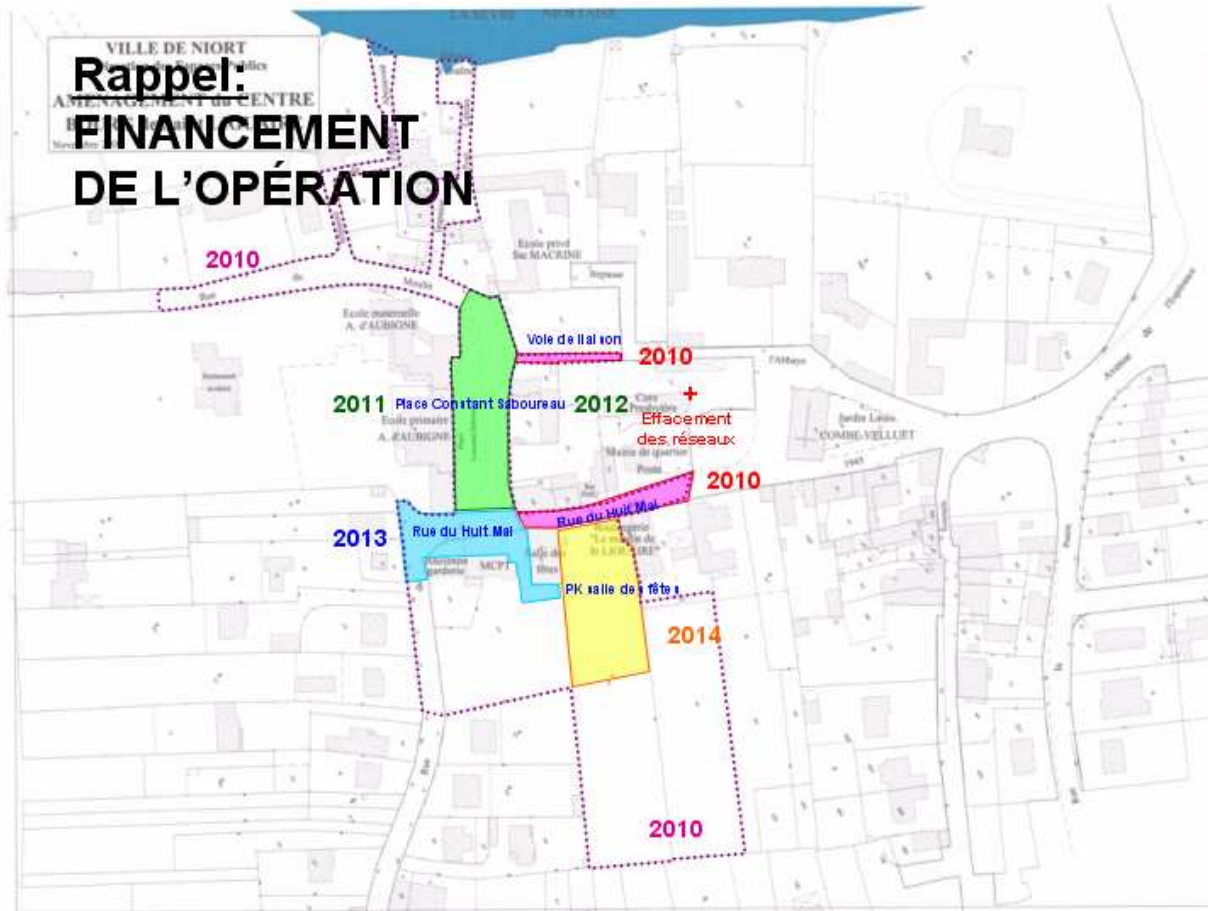
Cela permettrait de régler le problème de pérennité de la formation (éviction de la dilution des savoir-faire).

Conclusion :

- une recherche sera effectuée sur les dispositifs existants au sein de la CAN,
- un deuxième agent sera formé, mais cela prend du temps il faudra attendre quelques mois,
- les remplacements ne seront pas garantis SYSTEMATIQUEMENT,
- les requêtes personnelles envers l'agent (refus de certaines opérations) ne sont pas du ressort des élus. L'agent est informé et évalué.

II-3 Aménagement du Centre Bourg.

- **Première tranche sera financée à 90000 € par le CQ et 80000€ par le budget général.**
 - o L'étude globale (financée par la ville) large : périmètre étendu jusqu'à l'arrière des terrains de l'école, aux impasses du Port Lateau et de l'Abreuvoir, ainsi qu'aux terrains communaux situés à l'arrière du CSC et du parking de la salle des fêtes, afin de garantir une réflexion globale et la compatibilité de toutes les opérations.
 - o L'étude de maîtrise d'œuvre des travaux de la 1ère tranche
 - o L'effacement des réseaux aériens (électricité, téléphone) et la reprise des réseaux enterrés si nécessaire (eau, assainissement, gaz...)
 - o L'aménagement de la rue du Huit mai de la boulangerie à la rue du Moulin, y compris l'arrêt de bus.
 - o La création d'une liaison piétonne sécurisée entre l'impasse de l'Abbaye et la rue du Moulin
- **Deuxième et troisième tranche de 100 000 €** chacune financée par les crédits 2011 et 2012 : il s'agit de l'aménagement de la place Constant Saboureau et d'une partie de la rue du Moulin qui jouxte la place.
- **Quatrième tranche de 100 000 €**, financée par les crédits de 2013 : elle comprend l'aménagement de la placette créée par le carrefour entre la rue du 8 mai / rue du Moulin ainsi que l'espace situé devant la maison de quartier et l'arrière du parking de la salle des fêtes.
- **Cinquième tranche de 100000€** prévue pour 2014 et financée par les crédits délégués d'investissement. Elle consiste au réaménagement du parking entre la salle des fêtes et la boulangerie : **elle devra prendre en compte le nouveau marché de proximité.**



La désignation de la Maîtrise d'œuvre est faite :

- **SARL 2LM (44) et SARL ADEPE (Rennes)** – (Référence: centre bourg de Coulon).
- Finalisation du marché courant janvier 2011.
- Emission de l'ordre de service fin janvier.
- Rencontre MOE et concessionnaires réseaux début février : questions techniques.
- Rencontre MOE / groupe de travail / Service : dès réalisation des premières esquisses, afin de vérifier la « bonne orientation » prise par le projet.
- Travail en parallèle avec GEREDIS (société en charge des réseaux) pour effacement des réseaux : prévu pour septembre 2011 = les informations sur les désagréments liés au travaux seront communiqués.

II-4 Rencontre avec Madame le Maire.

Ci-après le compte rendu intégral de cette rencontre, effectué par Michel Nicolle.

COMPTE-RENDU de la REUNION avec Madame le MAIRE

Le lundi 6 décembre 2010

Participants :

- *Mme Geneviève GAILLARD, Maire de NIORT,*
- *Mr Pascal DUFORESTEL, adjoint au maire,*
- *Mr Jacques TAPIN, adjoint au Maire,*
- *Mr Jean-Pierre GAILLARD, conseiller municipal, co-président « élu », conseil de quartier de Saint-Liguairé,*
- *Mr Michel NICOLLE, co-président « habitants », conseil de quartier de Saint-Liguairé,*
- *Mr Patrick VEILLON, conseiller de quartier, Saint-Liguairé, rapporteur du groupe de travail « salle des fêtes »,*
- *Mr Patrick FAZILLEAU, conseiller de quartier, Saint-Liguairé,*
- *Mr François VANEL, conseiller de quartier, Saint-Liguairé.*

Objet : le projet de salle des fêtes

Cette rencontre fait suite à une demande des membres du conseil de quartier lors de la réunion du 5 octobre 2010. Monsieur Jean-Pierre GAILLARD a donné l'information suivante : « Le principe d'une salle des fêtes infra-communale est maintenu, toutefois, ce projet ne sera pas conduit lors de l'actuelle mandature municipale ».

I) QUESTIONS DIVERSES :

En début de réunion, sur la proposition de Mr NICOLLE, plusieurs points sont abordés :

➤ FRELONS ASIATIQUES :

Le 23 novembre 2010, Mr NICOLLE a transmis un message avec les photos de 4 nids de frelons asiatiques qu'il a découverts sur le quartier. Deux de ces nids sont situés sur le domaine public, deux chez des particuliers.

Madame GAILLARD répond qu'il est effectivement important de déclarer ces nids. En sa qualité de Député des Deux-Sèvres, elle travaille actuellement sur la création d'un observatoire national et régional face à ce fléau.

Deux problèmes sont à résoudre : le coût financier des interventions spécialisées et l'impossibilité d'atteindre certains nids particulièrement haut placés.

Mr NICOLLE précise que le département des Deux Sèvres refuse actuellement de participer aux frais d'éradication alors que le département de la Vendée participe à la hauteur de 80%.

Mme GAILLZARD nous informe qu'une réunion est prévue sur ce sujet le lendemain.

➤ CEREMONIE du 11 NOVEMBRE :

Mr NICOLLE fait part de son regret quant à l'annulation de la cérémonie du 11 novembre sur les monuments aux morts des quartiers, sur deux plans :

- la forme : alors qu'il y a eu une réunion du Comité inter-quartiers le 11 octobre, il a appris cette suppression de cérémonie à Saint-Liguaire par e-mail le 5 novembre. Aucun échange n'a été fait sur ce point.

- le fonds : au regard du nombre peu important des participants de chaque quartier à ces cérémonies, il est tout à fait compréhensible d'envisager de ne faire qu'une seule cérémonie au niveau de la ville de NIORT. Mr GENDREAU s'en est expliqué directement à Mr NICOLLE.

Toutefois, les monuments aux morts ont la particularité d'honorer nominativement ceux qui ont donné leur vie pour la nation. Aussi, la cérémonie qui a eu lieu au centre ville ne prend pas en compte les morts de Ste PEZENNE, de St FLORENT et de St LIGUAIRE et de SOUCHE.

Mr NICOLLE estime qu'il reste à restaurer l'honneur du aux morts des communes aujourd'hui rattachées à NIORT. Il suggère que des plaques complémentaires soient réalisées et placées sur le site actuel du centre ville.

Mr TAPIN intervient et informe que ce sujet doit être abordé dans le cadre du travail sur la cérémonie du centenaire de la « grande guerre » de 1914 à 1918.

Rendez-vous est donc pris.

➤ DIFFICULTES de COMMUNICATION entre les services de la ville et les quartiers :

Mr NICOLLE apporte deux exemples qui, pour lui, illustrent un réel manque de communication entre les services de la ville de NIORT et les conseils de quartier :

- **le square attenant à la mairie annexe :**

Celui-ci a été complètement repris et réaménagé par le service « espaces verts » sans se rapprocher des membres du conseil de quartier, alors qu'un groupe de travail étudiait le réaménagement du centre bourg.

- **le marché de Saint-Liguaire :**

Mr NICOLLE a découvert l'existence d'un petit marché sur le centre bourg chaque jeudi, de 16H à 19H30 par la publicité que les commerçants ont distribué dans les boîtes aux lettres du quartier. Ces commerçants ont obtenu l'agrément par le service réglementation.

Suite à une réunion du bureau du conseil de quartier, il allait justement faire un courrier pour demander la mise en place d'un léger détour, chaque mardi et samedi, du bus (ligne 20) qui dessert le marché des halles.

Bien évidemment, au regard de cette création de marché, ce courrier n'a pas été fait. Il reste regrettable que les conseillers de quartier n'aient pas été informés de la demande des commerçants et de l'accord qui leur avait été donné.

Afin de réduire ce manque de communication, Mr NICOLLE suggère que les différents services de la ville informent systématiquement la Direction des Vies Participatives lorsqu'ils interviennent sur un quartier. La Direction des Vies participatives assurera alors le relais de l'information. Madame le Maire approuve cet engagement et cette proposition.

II) LE PROJET DE SALLE DES FÊTES INFRA-COMMUNALE :

A l'issue de ces échanges, Mme GAILLARD aborde le thème de la rencontre : le projet de salle de fêtes.

Mr DUFORESTEL reprend l'évolution du projet. Il confirme que les communes de SANSAIS et COULON ne s'investissent pas dans le projet. De plus, à ce jour, la commune de MAGNE doit prioritairement mettre en œuvre des projets d'investissement assez lourds. De ce fait, bien qu'étant toujours intéressée par le projet de salle des fêtes infra-communale, elle devra différer son financement.

Mme le Maire estime que dans ces conditions, la ville de NIORT ne peut s'engager seule dans un tel projet au cours de la mandature actuelle.

Mr NICOLLE prend acte, mais rappelle que la salle des fêtes actuellement en activité sur le quartier de Saint-Liguairé n'est pas prise en compte dans le projet de rénovation du centre bourg. Il demande que cette salle soit intégrée au projet. La contrainte actuelle de fermeture après 22H 30 n'est pas remise en cause, cette salle ne peut répondre qu'à des activités du centre socioculturel, à l'école primaire et aux associations. Il est nécessaire de la remettre aux normes, de l'adapter aux besoins des utilisateurs actuels et potentiels. Une rénovation des façades doit être aussi envisagée.

Mr VEILLON pose la question de l'intérêt d'engager des crédits dans la rénovation de cette salle. Il rappelle qu'il reste un besoin non résolu : répondre aux besoins des associations niortaises avec une salle pouvant accueillir de 200, voire 300 personnes, et accepter des réunions festives.

Mr VANEL et Mr NICOLLE insistent sur l'intérêt de cette rénovation.

Après cet échange, Mme le Maire informe que cette demande fera l'objet d'une réflexion au niveau des élus.

Remarque : rachat par la CAN de l'usine Sandefo. Immense elle sera réhabilitée comme « ressourcerie » c'est-à-dire remise en état / recyclage de machines.

Peut-on y faire en parallèle une salle des fêtes ? Peu probable / pas de la compétence de la municipalité.

Des prises de contacts et recherches vont être effectuées sur le sujet.

III) AUTRE POINT ABORDE :

Mr VEILLON et Mr FAZILLEAU abordent l'engagement pris par les responsables de l'ASPTT concernant la taille de la haie longeant la route. La moitié de la haie a été taillée. Il semblerait que les travaux ont été arrêtés en raison de l'échec à emprunter un broyeur à végétaux adapté à l'importance des branches élaguées.

Mme le Maire demande à Mr TAPIN de voir ce problème avec les services concernés.

Le rapporteur

M.NICOLLE

II-5 Station d'épuration de Goilard.

Aucune anomalie constatée lors du déplacement le 4 novembre 2010 à 21H00.

Etaient présents : CAN, Conseil Général, Conseil de quartier, ville de Niort, riverains.

Le numéro d'astreinte des techniciens de la CAN a été communiqué : aucune nouvelle à ce jour.

II-6 Projet de Pédibus (lancé à l'initiative des parents d'élèves).

Initié à l'occasion des travaux. Remarque : dommage de le présenter dans ce cadre : les enjeux du **développement durable sont aussi mobilisateurs.**

Occasion pour détecter les anomalies majeures liées au stationnement et à l'occupation des trottoirs.

Un questionnaire a été envoyé à tous les parents : pour l'instant environ 40% de retour.

Les 2 directeurs des écoles ont été informés et rencontrés.

Perspectives : commencer par la mise en place de 2 lignes.

Profiter de la semaine du développement durable du 1^{er} au 7 avril pour les valoriser.

II-7 carnaval de l'école

Vote sur le principe de financement d'une animation lors du carnaval de l'école (début mars) : approuvé à l'unanimité

- étude rapide afin de voir s'il est possible de monter un projet,
- idée de mettre en place une fanfare,
- contacts : Philippe BEULE.

II-8 véhicules sur la coulée verte

A proximité de la Rousille, avancée des panneaux (sens interdit et plot en bois) présents sur la coulée verte afin de limiter l'accès des véhicules

=> reste le souci des 2 roues motorisées.

Au rond point de Wellingborough : mise en place d'un cailloux afin de bloquer l'accès de la piste cyclable aux véhicules.

En haut de la rampe du chemin des plantes : remise d'une barrière.

⇒ **une fiche bleue a été réalisée**

II-8 Commission voirie

- Problématique du stationnement derrière l'église : sera de nouveau diagnostiqué lors de l'étude pour le pédibus.
- ASPTT : comment réaménager le stationnement.
- Rajout de 2 poubelles devant le cimetière => **fiche bleue réalisée.**
- Porte du cimetière : difficulté d'ouverture.

II-9 Aire de jeu pour les enfants : questionnaire.

Questionnaires retournés = besoin de la publication d'un compte-rendu.

A intégrer dans le projet de la place prévu pour 2014 ?

=> En parler au prochain bureau afin de définir les orientations / étapes.

II-10 Commission mémoire et patrimoine industriel

Les projets doivent être réunis à l'échelle de la ville = intégration dans une démarche plus globale

Membre de la Commission Inter Quartier, rapporteur : Daniel THIBAUT, Pascale VERDEJO, Michèle LABIDOIRE, Jocelyne BRANDEAU.

Réunion le 10 février 2011 à 18h30 à la mairie.

III / PRIORITEES 2011

- Centre bourg.
- Projet mémoire.

IV / DIVERS

IV-1 ateliers participatifs agenda 21

- **4 février à 20h:** « Etre solidaire à Niort »
- **5 février à 9h:** « Rendre Niort attractive et moteur de son développement »
- **9 février à 20 h:** « Vivre éco-responsable à Niort »
- **11 février à 20h:** « Cultiver le cadre de vie niortais »
- **12 février à 9h:** « Tous impliqués dans l'Agenda 21 »

Inscriptions et renseignements complémentaire sur : www.vivre-a-niort.com

IV-2 Assemblée plénière du samedi 10 novembre 2010.

Bons retours : intéressants, échanges variés et globaux, vivants grâce aux reportages / témoignages, bonne animation et lieu bien choisi.

IV-3 Commission sur Agenda 21

Suggestion d'un « troc plantes » comme à Goise.

Quand ? : au printemps

Constitution d'un groupe de travail : Jocelyne BRANDEAU, Claudie HAY, Michel NICOLLE.

IV-4 Panneau Lumineux

Débat sur l'installation d'un panneau lumineux à installer à l'entrée du quartier, destiné à l'information des habitants.

Un groupe de travail va réfléchir après la réunion avec le service communication de la ville : Pascale VERDEJO et Philippe BEULE.

FIN DE SEANCE 23H30.
